

L'hon. M. MITCHELL: Je l'ignore. On me dit qu'ils sont les plus compétents qu'ont ait pu obtenir au Canada au moment où la loi fut rédigée.

M. ROSS (St. Paul's): Cela ne répond pas à ma question.

L'hon. M. MITCHELL: Cette réponse doit être satisfaisante.

M. ROSS (St. Paul's): Non. Quels sont vos actuaires?

Une VOIX: N'embarrassez pas le ministre.

L'hon. M. MITCHELL: Vous ne pouvez m'embarrasser. Ne vous en faites pas. Si j'ai à choisir entre l'avis d'un actuaire et celui de l'honorable député de St. Paul's, quant à la conformité de la loi aux sains principes actuariels, j'opterai inmanquablement pour l'opinion de l'actuaire.

M. ROSS (St. Paul's): Le ministre a formulé une affirmation. Il a dit que le ministre avait à son emploi les actuaires les plus compétents. Nous sommes exactement 245 députés à la Chambre des communes. Le ministre dit qu'il ne sait pas qui sont ces actuaires. Voici où je veux en venir. J'estime que la Chambre a le droit de savoir qui sont ces actuaires, afin qu'elle puisse juger de leurs mérites.

L'hon. M. MITCHELL: L'actuaire était M. A. D. Watson, du service des assurances, reconnu comme une autorité, au Canada, en science actuarielle.

M. ROSS (St. Paul's): Combien en coûterait-il de plus pour y inclure le risque accident? Je ne veux pas dire maladie, mais bien accident. Le ministre prétend qu'il en coûtera beaucoup plus. J'en doute. Quelqu'un, dis-je, qui contribue depuis de nombreuses années à la caisse d'assurance-chômage et devient tout à fait invalide à la suite d'un accident, sans que ce soit sa faute, devrait assurément être protégé. Il lui reste évidemment un recours,—le ministre le sait comme moi,—il peut contracter une assurance de son propre chef. Néanmoins, combien en coûterait-il de plus pour insérer le risque accident?

L'hon. M. MITCHELL: Je l'ignore.

M. ROSS (St. Paul's): Voilà une bonne réponse.

L'hon. M. MITCHELL: Certainement. Ma réponse est exacte. Si mon honorable ami sait combien cela coûterait, je serais bien content qu'il me le dise. En réponse à l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) j'ai soutenu que l'assurance-maladie doit de-

meurer une affaire indépendante. En Grande-Bretagne, l'assurance-maladie est absolument distincte de l'assurance-chômage. Même chose en Nouvelle-Zélande. Mais j'aimerais que les protagonistes de l'assurance-maladie, que j'ai toujours préconisée moi-même, du moins depuis que je m'occupe de questions ouvrières, et à laquelle je ne m'oppose pas, puissent dire à la population du pays ce qu'elle coûterait en réalité. L'honorable député de St. Paul's (M. Ross) a parlé des déductions à l'égard de l'assurance-chômage.

M. KNOWLES: C'est l'honorable député de Danforth qui en a parlé.

M. ROSS (St. Paul's): Je parle des primes qu'on verse.

L'hon. M. MITCHELL: C'est un petit montant comparativement aux déductions que nécessitera un plan général d'assurance-santé.

M. ROSS (St. Paul's): Je ne parle pas de cela.

L'hon. M. MITCHELL: Parfois l'honorable député ne sait de quoi il parle.

M. ROSS (St. Paul's): Un instant. Je proteste contre ce mot du ministre, qui prétend que je ne sais ce dont je parle. Je connais mieux la question qu'il ne le pense.

M. CASE: Ou mieux que le ministre ne la connaît.

M. ROSS (St. Paul's): En effet.

L'hon. M. MITCHELL: Tout ce que je demande à mon honorable ami, c'est de cesser de m'interrompre. Je ne l'interromps pas lorsqu'il a la parole.

M. ROSS (St. Paul's): Je ne m'en formalise pas.

L'hon. M. MITCHELL: Je ne l'ai pas interrompu tantôt, lorsqu'il prononçait son magistral discours. Je le répète, il faut être franc envers la population. Je ne connais pas de nation libre au monde qui ait pu adopter conjointement l'assurance-santé et l'assurance-chômage.

M. ROSS (St. Paul's): Je n'ai pas posé de question touchant l'assurance-santé.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: A l'ordre!

L'hon. M. MITCHELL: Mon honorable ami ne voit-il pas que la résolution à l'étude a trait à l'assurance-chômage? Il parle d'assurance-maladie.

M. ROSS (St. Paul's): Mais non.

L'hon. M. MITCHELL: ...et de l'assurance contre les accidents. De quoi parlez-vous, alors?